



## EXTRAIT DU REGISTRE

### VILLE DU BOUSCAT

### DES

#### **DOSSIER N°9 :**

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION  
DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DU  
BOUSCAT ET LA CHAMBRE DES METIERS  
ET DE L'ARTISANAT DE REGION  
NOUVELLE-AQUITAINE, NIVEAU  
DEPARTEMENTAL GIRONDE

### DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### **Séance ordinaire du 23 Février 2021**

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 23 Février 2021

**Nombre de Conseillers  
en exercice : 35**

**Membres présents : 31**

**Absent : 1**

**Excusés : 3**

**Présents :** Patrick BOBET, Fabienne DUMAS, Gwénaél LAMARQUE, Emmanuelle ANGELINI, Jean-Georges MICOL, Valérie BARLOIS – LEROUX, Philippe FARGEON, Mathilde FERCHAUD, Maël FETOUH, Françoise COSSECQ, Alain MARC, Alain GERARD, Sandrine JOVENE, Bruno QUERE, Armelle BARTHELEMY-ABAZIOU, Michel MENJUCQ, Guillaume ALEXANDRE, Bérengère DUPIN, Géraldine AUDEBERT, Marie Emmanuelle DA ROCHA, Daphné GAUSSENS, Thomas BURGALIERES, Grégoire REYDIT, Jonathan VANDENHOVE, Sarah DEHAIL, Damien ROUSSEAU, Didier PAULY, Jean-Jacques HERMENCE, Claire LAYAN, Maxime JOYEZ, Patrick ALVAREZ

**Excusés avec procuration :** Daniel BALLA (à Marie Emmanuelle DA ROCHA), Nathalie SOARES (à Alain MARC), Violette LABARCHEDE (à Françoise COSSECQ)

**Absent :** Benjamin DUGERS

**Secrétaire :** Bruno QUERE

**DOSSIER N° 9 :       RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DU BOUSCAT ET LA CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION NOUVELLE-AQUITAINE, NIVEAU DEPARTEMENTAL GIRONDE**

RAPPORTEUR: Jean-Georges MICOL

Avec 545 établissements sur la commune, les entreprises artisanales proposent des biens et des services nécessaires aux habitants du Bouscat, emploient 610 salariés et contribuent au dynamisme du territoire en travaillant étroitement avec les autres secteurs économiques, notamment dans la sous-traitance.

La Chambre des Métiers et de l'Artisanat contribue au développement économique des entreprises immatriculées au répertoire des métiers ainsi qu'au développement des territoires, en réalisant des actions d'animation, de formation et d'accompagnement en faveur du secteur de l'artisanat. Depuis 2016 et dans le cadre de la mise en œuvre de son schéma de développement économique, la ville propose un accompagnement des artisans pour répondre à certaines problématiques identifiées avec le concours de la CMAR Gironde.

La ville et la CMAR Gironde formalisent leurs engagements réciproques par la signature d'une convention annuelle de partenariat structurée autour de plusieurs axes, dont certains évoluent pour prendre en compte au mieux les impacts de la crise du Covid19 :

- **Accompagnement des entreprises bouscataises en lien avec le Plan de relance métropolitain** destiné à soutenir les TPE dans leur développement et dans les transitions qui les attendent : transition numérique, écologique et attractivité du point de vente.
  - o Une réunion d'information collective sur les dispositifs du plan de relance métropolitain
  - o Trois ateliers sur les thématiques précitées du plan de relance.  
Les entreprises intéressées pourront ensuite bénéficier d'accompagnements et de diagnostics individuels complémentaires. Les préconisations qui en seront issues donneront accès à des aides à l'investissement de la métropole.
  - o Un atelier d'information collective sur la gestion de trésorerie et les différentes procédures individuelles (conciliation, mandat ad hoc...) et collectives (sauvegarde, redressement et liquidation judiciaire) sera mis en place, en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie Bordeaux Gironde et avec le concours des avocats du Barreau de Bordeaux.
  
- **Accompagnement des jeunes entreprises bouscataises créées en période de crise sanitaire (environ 60 entreprises):**
  - o Création et réalisation d'une enquête terrain pour définir les besoins
  - o Mise en place d'un parcours constitué de trois ateliers thématiques d'une demi-journée
  
- **Immobilier d'entreprises et maintien d'artisans en « ville dense »**
  - o Mise à jour du diagnostic cartographié des fonciers artisanaux stratégiques (2018).
  - o Participation de la CMAR au projet d'extension de la Zone d'Activités Godard sur la thématique des entreprises artisanales à fort engagement RSE
  - o Intégration de la Ville du Bouscat comme « commune test » dans le développement d'un POC\* Intelligence Artificielle sur un outil d'aide à l'implantation des artisans.

L'évaluation positive des actions réalisées, la qualité des relations partenariales ainsi que les nouveaux enjeux de collaboration issus de la crise sanitaire conduisent à proposer le renouvellement de cette convention arrivée à son terme au mois de mars. Le coût pour l'année 2021 est estimé à 6 500 € répartis comme suit : 3 900 € à la charge de la CMA133 et 2 600 € à la charge de la commune.

*\*POC : Proof Of Concept - Preuve de concept*

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT que l'intérêt local le justifie et en vue de soutenir les initiatives, l'animation et le développement économique du territoire,

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par :  
34 voix POUR,**

**Article 1 :** Autorise Monsieur Le Maire ou son représentant à signer la convention ci-annexée,

**Article 2 :** Dit que les dépenses correspondantes seront inscrites au budget chapitre 11.

Fait et délibéré le 23 Février 2021

LE MAIRE,



Patrick BOBET



